

# LA HAUSSE DES PRIX DE L'ÉNERGIE FAIT FONDRE LE POUVOIR D'ACHAT

Les prix de l'énergie ne cessent d'augmenter. Le pouvoir d'achat des ménages s'effrite (parfois s'effondre). Avec le risque de voir beaucoup de personnes abandonnées à leur sort.



En moyenne, un ménage paie actuellement 1.033,75€/an d'électricité et pas moins de 1.517,7 € de gaz. C'est déjà énorme mais la hausse des prix n'en finit plus. L'hiver est à nos portes, une période de l'année durant laquelle les prix augmentent toujours (à cause de la forte demande). 80% de la consommation totale d'énergie est concentrée entre octobre et mars.

Ce n'est pas la première fois que les prix de l'énergie s'envolent. C'est pourquoi, en 2014, le gouvernement Di Rupo avait décidé de baisser la TVA sur l'électricité de 21% à 6% afin de préserver le pouvoir d'achat et éviter des problèmes de paiement à de nombreuses familles. L'année qui a suivi, le gouvernement Michel (MR/Open Vld/CD&V/N-VA) a ramené la TVA à 21%. Un coup dur, dont nous subissons encore les conséquences aujourd'hui...

## POURQUOI NOS FACTURES SONT-ELLES PLUS ÉLEVÉES ?

La hausse du coût de l'énergie, pour le gaz et l'électricité, peut être attribuée à un certain nombre de paramètres :

- En raison d'un printemps froid et d'un stock déjà limité, les stocks de gaz ont fortement baissé. Des travaux de maintenance sur des installations gazières pendant l'été et divers incidents ont réduit l'offre. Et lorsque l'offre est basse, les prix augmentent.
- La forte demande de gaz en Asie et en Europe fait grimper les prix de l'électricité aussi, car les centrales au gaz, qui fournissent notre électricité, paient leur combustible plus cher.



- >
- La hausse des **coûts de production liée aux émissions de CO2** est répercutée sur la facture des consommateurs... nous !
  - La **relance économique** après la pandémie de coronavirus a entraîné une augmentation de la demande de pétrole brut, d'essence et de diesel dans le monde entier, alors que **l'offre est déjà limitée**. Ces prix sont donc eux aussi en hausse.
  - Heureusement, les salaires, traitements et allocations sociales sont adaptés au coût de la vie, via l'indexation automatique que les syndicats continuent à obtenir et imposer. Mais les coûts énergétiques ne représentent qu'une partie des dépenses de consommation. Et donc, une hausse de cette partie n'entraîne pas nécessairement un dépassement de l'indice pivot. **L'indexation s'applique toujours avec un retard sur la hausse des prix**. Le coût de l'énergie pèse donc très lourd dans le budget des ménages à faibles revenus.

### QUI EN PAIE LES CONSÉQUENCES ?

En premier lieu, le consommateur/la consommatrice ordinaire. L'Etat va percevoir des recettes fiscales supplémentaires (liées à la hausse des prix) et les multinationales peuvent assumer ce surcoût. Mais les ménages vont clairement « passer à la caisse ». L'augmentation des acomptes sur facture annonce déjà la couleur.

### QUE FAIRE ?

Le dimanche 17 octobre, c'est la Journée Mondiale de la Lutte contre la Pauvreté. Des factures impayables et des perspectives moroses risquent de pousser davantage de personnes dans la pauvreté.

La FGTB exige des actes politiques concrets pour réduire la facture énergétique, à court terme et de manière structurelle :

- La diminution de la TVA sur les prix de l'énergie de 21% à 6% ;

- La prolongation du système élargi des tarifs sociaux. Tant qu'aucune mesure structurelle n'est prise, les tarifs sociaux - qui ont été élargis au début de la crise du coronavirus - doivent être maintenus ;
- Les autorités doivent également prévoir des moyens pour mieux isoler les logements en mauvais état - notamment sur le marché locatif privé et public - de façon à réduire les coûts énergétiques.

La libéralisation du marché de l'énergie est un échec total, tant en ce qui concerne la qualité du service que le coût pour les ménages. Nous demandons dès lors un débat sur l'organisation du secteur de l'énergie. Une des possibilités est une nationalisation. Dans tous les cas, l'Etat doit reprendre plus de contrôle sur le secteur. Et les coopératives qui investissent dans les énergies renouvelables doivent bénéficier d'un meilleur soutien des pouvoirs publics.